

COMMUNE LES ALBRES

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 août 2024

Excusés : Elodie COGNET, Valérie POUZOULET, Christophe VEYRI, Antonin HUSSAUD, Delphine FLOUVAT

Ordre du jour :

- état catastrophe naturelle
- Point expertise d'assurance suite au sinistre
- Etude installation toiture photovoltaïque sur les toitures sinistrées
- Location chapiteaux pour la fête
- Rentrée scolaire, point sur les transports
- Foodtruck de Monsieur OLIVI

Compte rendu de la séance 30 août 2024 :

I) Etat catastrophe naturelle

Concerne uniquement coulée de boue, faire la déclaration à l'assurance avant le 21 septembre.

II) Expert d'assurance

Suite à l'analyse de l'expert, Groupama nous a envoyé une entreprise pour poser des rustines sur le toit de la salle des fêtes et du foyer des jeunes.

Le conseil municipal a fait le choix de mandater un architecte pour superviser les travaux de la salle des fêtes.

Le conseil municipal a également évoqué de mandater saisir d'un expert d'assuré (problème de communication avec l'expert d'assurance).

III) Toiture photovoltaïque

Suite à une étude réalisée par Mecojit le conseil municipal valide le projet d'installation de toiture en panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle des fêtes et du foyer.

IV) Location de chapiteau

Le conseil municipal est d'accord pour louer un chapiteau pour la fête.

V) Rentrée scolaire

Le transport scolaire sera fait par Monsieur Yves Boissié au mois de septembre et Monsieur Dominique Causse à partir du mois d'octobre jusqu'à la fin de l'année scolaire.

VI) Foodtruck

Le conseil municipal est d'accord pour que Monsieur Olivi installe son foodtruck devant la salle des fêtes ou sur la place devant chez Delcros, tous les Lundis soir.

Fin de Séance